

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 29 mars 2018

Avec l'AMIF, la Société du Grand Paris et Île-de-France Mobilités lancent un nouvel appel à projets pour inventer les espaces publics de demain

Dans le cadre de leur programme d'innovations, la Société du Grand Paris et Île-de-France Mobilités lancent chaque année un appel à projets pour tester des solutions originales et novatrices de nouvelles mobilités ou de nouvelles façons de concevoir l'espace public.

Cette année, en partenariat avec l'Association des Maires d'Île-de-France (AMIF), l'appel à projets porte sur les nouvelles façons de concevoir les espaces publics. L'objectif est de préfigurer dès aujourd'hui les futures places du Grand Paris, les espaces publics qui s'articuleront demain autour des gares.

Les expérimentations permettront de développer des projets qui amélioreront le cadre de vie autour des futures gares en produisant un espace public adapté aux besoins du futur. Cinq sites correspondant à l'emplacement de futures gares du Grand Paris Express ont été retenus (Champigny-centre, Clichy-Montfermeil, Chevilly-3 communes, à L'Haÿ-les-Roses, Le Blanc-Mesnil, Massy – Opéra) pour l'expérimentation de cinq solutions autour des thématiques suivantes : le végétal, les revêtements innovants, le mobilier urbain, la lumière en ville et la bienveillance.

Les porteurs de projets donneront à voir de nouvelles solutions ambitieuses qui pourront par la suite être déployées dans différents territoires. Il s'agit de s'appuyer sur des concepts encore en réflexion aujourd'hui pour les éprouver et les rendre opérationnels à l'horizon de mise en service du Grand Paris Express.

L'appel à projets sera lancé officiellement le 11 avril 2018 au salon de l'AMIF. Le palmarès sera annoncé en juin et les cinq expérimentations débuteront en septembre pour une durée de six mois. Elles feront l'objet d'un bilan qui déterminera l'intérêt de développer dans le futur les différentes solutions testées.

La somme des expérimentations que la Société du Grand Paris et Île-de-France Mobilités auront testé dans le cadre de ce programme, offrira une vision d'ensemble pour réussir la conception des futures places du Grand Paris et apporter la garantie aux voyageurs qu'ils trouveront, demain, réponse à leurs besoins.

Contacts presse :

Île-de-France Mobilités : Sébastien Mabilles – sebastien.mabilles@iledefrance-mobilites.fr – 01 47 53 28 42

Société du Grand Paris : Xavier Bossaert : 06 19 41 50 18 - Hugues Vanhoucke : 06 34 47 16 18

hvanhoucke.quai3@societedugrandparis.fr

AMIF : Pierre-Marc Dufraisse : 06 75 84 11 35 pmdufraisse@amif.asso.fr



À propos d'Île-de-France Mobilités

Île-de-France Mobilités, autorité organisatrice des mobilités durables dans l'ensemble de la région, financera le fonctionnement du Grand Paris Express ainsi que les rames de métros qui y circuleront. Elle sera garante de la fiabilité et de la qualité de service des nouvelles lignes. Pour préparer la mise en service, elle veille à ce que les nouvelles gares en construction soient parfaitement intégrées au réseau de transport en commun actuel pour permettre aux Franciliens de passer aisément d'un mode à l'autre (métro, train, tram, bus, vélo...) et de gagner du temps dans leurs correspondances.

À propos de la Société du Grand Paris

La Société du Grand Paris est l'entreprise publique créée par l'État dont la mission est de piloter le déploiement et le financement du Grand Paris Express. Elle assure la construction des infrastructures qui composent le réseau et acquiert, pour le compte d'Île-de-France Mobilités, les matériels roulants qui le parcourront. Futur métro du Grand Paris, le Grand Paris Express est le plus grand projet d'infrastructure et d'aménagement d'Europe. Avec 200 kilomètres de réseau, le projet prévoit la création de quatre nouvelles lignes autour de Paris, le prolongement de la ligne 14, la construction de 68 gares et l'aménagement de nouveaux quartiers autour de ces futurs pôles urbains.

À propos de l'Amif

L'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF) est l'interlocuteur incontournable des pouvoirs publics endossant à la fois les rôles de lanceur d'alerte et de laboratoire d'idées sur l'ensemble des sujets qui intéressent les élus locaux franciliens. Totalement pluraliste, l'AMIF assure le rôle de porte-parole des élus locaux et participe au dynamisme régional des 1 280 communes de l'Île-de-France situées tant en zone urbaine qu'en zone rurale. Cette représentation plurielle permet à l'Association de porter les valeurs communes de l'intégralité des collectivités territoriales franciliennes auprès des pouvoirs publics.

Contacts presse :

Île-de-France Mobilités : Sébastien Mabile – sebastien.mabile@iledefrance-mobilites.fr – 01 47 53 28 42

Société du Grand Paris : Xavier Bossaert : 06 19 41 50 18 - Hugues Vanhoucke : 06 34 47 16 18

hvanhoucke.quai3@societedugrandparis.fr

AMIF : Pierre-Marc Dufraisse : 06 75 84 11 35 pmdufraisse@amif.asso.fr